

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	89 (1960)
Heft:	9
 Artikel:	Histoire de la Suisse
Autor:	Pfulg, Gérard
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040331

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire de la Suisse¹

Rôle du manuel d'histoire

Les livres de classe sont aujourd'hui la clef de voûte de l'enseignement. Pour des milliers de maîtres, il demeure la principale, l'unique source d'information. Des multitudes d'enfants lui attribuent inconsciemment une autorité souveraine et le livre de classe ne règne pas seulement à l'école ; nombre d'adultes y puisent une partie des renseignements dont ils ont besoin, des jugements qu'ils formulent sur les hommes et les choses.

C'est donc à travers les manuels que les écoliers, grands et petits, les étudiants et, pour une large part même les adultes, échafaudent une vision de l'univers. Et parmi les livres qui forment la mentalité des élèves, il n'en est guère de plus décisif que le manuel d'histoire.

On comprend pourquoi, depuis la guerre, dans bien des pays, les responsables de l'éducation ont entrepris une vigoureuse campagne afin de les améliorer en les rendant plus objectifs et plus vivants.

La valeur du manuel d'histoire est hors de toute contestation :

1. Le manuel d'histoire contient la somme des notions fondamentales qui doivent être transmises aux écoliers ; il nous donne une vision exacte du programme qui sera parcouru par les classes.

D'ailleurs, moins le maître est préparé à sa tâche plus est déterminant le rôle du manuel.

2. Il manifeste d'emblée l'importance relative attribuée aux différents sujets. On ne s'en rend pas toujours compte en consultant le plan d'études. Dans le manuel ressortent avec netteté les événements principaux.

3. Il empêche le maître de s'abandonner à la fantaisie, de s'en remettre à l'inspiration du moment. S'attarde-t-il trop longuement à une période qui lui est familière, le manuel est là pour le rappeler à ses obligations.

4. Le manuel permet à l'élève de jeter à l'avance un coup d'œil sur les leçons ; il tient son esprit en éveil.

5. Il présente un enchaînement visuel des faits qui facilite l'intelligence de la chronologie. Une illustration suggestive, en rapport étroit avec le contenu du texte, un style alerte, vivant, une typographie aérée engendrent un climat favorable à la compréhension de l'histoire.

6. Le fait que le programme est tout entier contenu dans un même volume tourne à l'avantage des révisions.

¹ Présentation du nouveau manuel d'Histoire de la Suisse effectuée, en juillet 1960, à l'occasion de la Semaine pédagogique des institutrices du canton de Fribourg.

D'ailleurs, le souci de l'objectivité impose une certaine retenue à l'expression verbale.

On ne manque pas de relever aussi les inconvénients qui résultent de l'emploi du manuel :

1^o Par lui-même, il n'incite pas à la recherche personnelle.

2^o Le maître trouve les leçons toutes faites et s'estime quitte d'en assurer la préparation.

3^o Le manuel donne à l'enfant l'illusion de connaître toute l'histoire suisse.

4^o Si l'on n'y prend garde, il fournit peu d'occasions d'exercer l'esprit critique.

5^o Utilisé maladroitement, il exige des efforts de mémoire déraisonnables et stériles.

Comment est né le manuel d'histoire de la Suisse

Après ce rappel des avantages et des inconvénients qui sont liés à l'usage du manuel, peut-être n'est-il pas superflu d'évoquer les circonstances qui nous ont conduit à rédiger un nouveau manuel d'histoire de la Suisse ?

Au cours d'une réunion, convoquée les 13 et 14 janvier 1956 à Genève par la Fondation européenne de la culture, la question suivante avait été posée aux membres d'un Comité d'experts en matière d'éducation et de sociologie, soucieux de former la jeunesse en fonction des impératifs de notre temps : Comment faire pénétrer l'idée européenne dans l'esprit des éducateurs et des citoyens, responsables de leur communauté locale ?

Lorsqu'on me demanda quelle expérience pouvait être tentée à Fribourg, en vue d'une prise de conscience plus efficace des réalités européennes, j'ai cru bon de proposer un essai dans le domaine de l'éducation.

Il s'agissait de renseigner les maîtres sur les problèmes majeurs qui se posent aujourd'hui à l'école dans notre continent et de susciter en eux un intérêt effectif à ce sujet. C'est par leur intermédiaire, en effet, que cette éducation a pris sur les jeunes.

Dans le cadre de l'expérience-pilote de Fribourg, effectuée en 1957, les arrondissements scolaires de Fribourg et de Sarine-campagne bénéficièrent de plusieurs conférences sur des thèmes européens, suivies de discussions, et, en outre, quelques articles, destinés à éclairer l'opinion des éducateurs, figurèrent dans le *Bulletin pédagogique*, organe de la Société fribourgeoise d'éducation.

Pour que l'expérience portât des fruits durables, il était indispensable d'imprimer une orientation similaire aux manuels d'histoire et de géographie de même qu'au plan d'études.

Or, justement dans notre canton, les manuels ayant trait à ces disciplines devaient être soumis à une révision.

Le livre le plus urgent, le plus délicat aussi à élaborer était évidemment celui d'histoire. Il s'agissait d'en assurer l'élaboration, conformément aux exigences actuelles préconisées par l'Unesco, le Conseil de l'Europe ou le Centre européen de la Culture ?

D'autre part, une Commission nationale où figuraient des historiens, des professeurs, des éditeurs de manuels, réunis à Berne, examina les livres en usage dans nos 22 cantons. Or, il s'avéra que dans les régions catholiques aucun ouvrage ne donnait pleine satisfaction : l'un était trop schématique, l'autre dépourvu de valeur littéraire ou d'illustrations, un troisième émettait des opinions de nature à choquer la conscience religieuse des réformés.

Par ailleurs, si les livres d'histoire, utilisés dans les écoles de la Suisse romande, s'efforcent d'être objectifs et s'expriment en termes respectueux à l'égard de la religion, ils ne sont pas d'inspiration catholique et ne sauraient convenir entièrement à nos écoles.

Il nous est assurément permis, en toute bonne foi, de rechercher des livres qui accordent une plus grande place aux réalités spirituelles, car, ainsi que le déclarait Sa Sainteté Pie XI : « Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tous genres de disciplines, soient régis par un esprit vraiment chrétien. »

Mais comment rédiger cet ouvrage, à la fois conforme à nos traditions chrétiennes et à l'orientation nouvelle qu'on entend donner à l'enseignement de l'histoire ?

C'est alors que la Providence nous vint en aide. Durant le mois de février 1956, les rigueurs hivernales nous contraignirent à rester en chambre. Nous en profitâmes pour esquisser le manuel qui a vu le jour en novembre de l'an dernier.

Principes adoptés dans l'élaboration du manuel

Après ces indications sur les circonstances dans lesquelles fut élaboré ce livre, voici quelques-uns des principes qui ont orienté notre marche ; ces principes d'ailleurs répondent, dans l'ensemble, aux voeux émis par les historiens de l'après-guerre et les personnes soucieuses de renouveler l'histoire dans un sens plus universel, plus humain.

Le principe fondamental auquel on s'attachera constamment est celui de l'*objectivité*.

Il y a lieu d'enseigner aux élèves d'abord une histoire *exacte*, c'est-à-dire de présenter les événements sans les déformer, en les replaçant dans leur cadre historique ; leur choix s'opérera en fonction des réalités mondiales. On accordera aux sujets les plus importants la place qui leur revient et on laissera dans l'ombre les sujets de moindre intérêt.

Il serait injuste de dénigrer systématiquement certains ennemis temporaires de notre pays : les ducs d'Autriche n'étaient pas que des tyrans sanguinaires ni Charles le Téméraire un prince dénué de toute valeur morale ou de sens politique ; du régime patricien, des révolutionnaires de 1789 et de 1848 ou de la bourgeoisie du XIX^e siècle, on aurait tort de ne retenir que ce qui leur est défavorable.

Le manuel aussi bien que le maître dans son exposé, doit avoir en vue le *respect de la vérité* et témoigner, en toutes occasions, d'un authentique *esprit de tolérance*.

Il convient de souligner, à la fois, l'œuvre civilisatrice de l'Eglise et, au même titre, l'œuvre d'émancipation humaine apportée par la Révolution française ; de relever l'appel à la conscience, exprimé avec tant d'énergie et de clarté dans les encycliques pontificales et le dynamisme des groupements syndicaux qui ont défendu les droits des travailleurs, à travers des luttes opiniâtres.

La préoccupation de l'objectivité se révèle surtout dans la manière de concevoir et d'exposer les questions les plus délicates, les plus controversées, telles que : la *Réforme* ou la *Révolution*.

On se gardera bien de déplacer les problèmes ; ainsi, il ne serait pas loyal de mettre uniquement l'accent sur les faiblesses personnelles des réformateurs et de taire les fortes convictions religieuses qui les animaient. Est-il donc licite d'évoquer la Réforme en Suisse sans faire mention de Luther ? (Le cas s'est réellement produit).

Enfin, comme le déclare le rapport de la Commission nationale pour l'Unesco, « il ne suffit pas, pour qu'un auteur soit objectif, qu'il s'abstienne de dire expressément un mensonge ; il faut encore qu'il se mette au service de l'objectivité par le choix des faits et des mots ».

Nous y reviendrons d'ailleurs en parlant de la démarcation des matières.

Depuis quelques années, la coutume s'est établie de soumettre les manuels à l'approbation d'historiens d'autres pays ou d'autres confessions, afin d'éliminer toute source de confusion ou de malentendus.

Ainsi notre manuel a été confié à l'examen, entre autres, de M. le Dr Henri Meylan, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, président de la Société d'histoire de la Suisse romande.

Ce respect de la vérité auquel s'astreint le maître et auquel s'habituent les jeunes est l'un des bénéfices de l'enseignement de l'histoire.

L'histoire, en effet, vise à former plus encore qu'à emmagasiner des connaissances : soumission au réel, refus d'accepter sans contrôle n'importe quelle opinion, impartialité, sens du relatif, sont les précieux avantages qu'on en retire.

Cette attitude loyale qui nous prévient contre toute déformation de l'histoire n'empêche aucunement de nourrir un authentique sentiment d'amour patriotique, ni de l'exprimer avec chaleur et conviction.

Perspective européenne et mondiale

Le souci de l'objectivité nous amène à considérer les événements dans une juste perspective, c'est-à-dire de les envisager toujours sur le plan européen sinon mondial.

Cet amour du sol natal ne doit rien avoir d'exclusif. Or, déclare le philosophe anglais Bertrand Russell, « Chaque Etat enseigne l'histoire de façon à s'exalter lui-même : les enfants apprennent à croire que leur patrie a toujours eu raison et a presque toujours été victorieuse ; qu'elle a donné naissance à presque tous les grands hommes et qu'elle est, à tous égards, supérieure aux autres pays... »

Les idées fausses ainsi répandues... sont de nature à encourager les antagonismes et à entretenir le chauvinisme ».

Gardons-nous de ce travers ! L'histoire de notre pays n'a jamais été circonscrite dans le cadre étroit de ses frontières nationales. Elle a été continuellement mêlée à celle des nations qui nous entourent. Ce serait fausser le sens des événements dont notre patrie fut le théâtre que de les isoler.

Il ne devrait venir à l'esprit de personne de décrire les origines de la Confédération sans les insérer dans le vaste mouvement européen de l'expansion de la bourgeoisie au moyen âge, d'évoquer la Réforme en Suisse sans faire allusion à ses origines germaniques ou de raconter la chute de l'ancienne Confédération sans rappeler les principaux événements de la Révolution française dont elle constitue un épisode.

Une autre raison qui milite en faveur de l'histoire générale et qui est valable pour tous, c'est l'*interdépendance des peuples*. L'histoire devrait être enseignée avec le souci continual d'une perspective mondiale.

Comme l'insinue M. Georges Thürer, il ne faut pas perdre de vue que les deux tiers du temps qui s'est écoulé depuis que notre pays a sa propre histoire sont étroitement liés à l'histoire générale. « En jetant un regard sur la mappemonde, on constate que par la nature des choses notre patrie n'y occupe qu'une place modeste, en histoire aussi, nous devons être conscients de ce fait. Nous devons comprendre, en outre, que la Confédération est sortie de deux événements dont la portée est supranationale, européenne : *l'ouverture du passage du Gothard* qui mettait en communication le nord et le sud du continent, d'une part et le mouvement d'émancipation des communes au moyen âge, de l'autre.

On peut ajouter que les efforts de centralisation des Habsbourg ont violemment heurté le sentiment de liberté des populations montagnardes.

Il n'y a pas lieu non plus de traiter comme un fait unique les guerres d'indépendance de la Confédération. On ne doit pas cacher aux élèves qu'il y eut ailleurs aussi des alliances de paysans et de villes libres,

telles que par exemple les ligues des villes souabes et rhénanes. Mais on expliquera aussi qu'elles furent victimes de la noblesse, devenue plus forte, et ceci précisément au moment des guerres de Sempach et de Naefels...

Si l'on recherche les causes de ces évolutions divergentes on en trouve l'explication dans le fait que, au sein de la Suisse primitive, paysans et bourgeois s'entendirent et firent cause commune, tandis qu'en Allemagne les paysans n'étaient pas considérés dans les alliances comme des partenaires égaux en droit.

Les Confédérés de la fin du moyen âge avaient un sens très vif de cette collaboration entre paysans et bourgeois. Songeons par exemple que Frère Nicolas de Flue avait revêtu lui-même des charges importantes en Obwald, recommanda à la Diète de Stans d'admettre les deux nouvelles villes de Fribourg et de Soleure, convaincu qu'il s'agissait de l'intérêt commun. Il faut ne pas perdre de vue que le sage du Ranft était poussé par des motifs absolument désintéressés, puisqu'on l'appelait Frère Nicolas.

Même au cours des siècles où notre histoire est marquée par des guerres, on peut discerner des traces de compréhension mutuelle entre les peuples. C'est ainsi qu'un maître intelligent mettra à profit certains passages du Covenant de Sempach de 1393. Ils contiennent le germe dont le fruit sera, en 1864, la Convention internationale de la Croix-Rouge.

La bataille de Saint-Jacques sur la Birse est un exemple frappant qui montre que l'histoire universelle se profile toujours à l'arrière-plan de notre propre histoire.

Dans la plupart des écoles suisses, cette bataille est décrite comme si les Armagnacs s'étaient jetés sur notre pays, tels des nuages de sauterelles. Pourtant, ces hordes sauvages ne venaient pas de n'importe où. A l'instar des Guglers, deux générations plus tôt, ils n'étaient autres que les combattants de la guerre de Cent Ans, survenue entre la France et l'Angleterre qui se trouvaient sans travail, car ces querelles furent interrompues ; il y eut des armistices de longue durée et les troupes, mises sur pied, devenaient alors une lourde charge pour ne pas dire une calamité nationale. C'est pourquoi la Cour de France fut heureuse d'affecter ces dizaines de milliers d'hommes à une entreprise militaire hors du pays : l'attaque de Bâle et des Confédérés. De même le succès remporté par la Suisse au Congrès de Westphalie, en 1648, est dû à la politique française qui cherchait par tous les moyens à abaisser l'Empire plus encore qu'à l'habileté de nos diplomates.

Depuis le siècle dernier surtout, aucun pays ne saurait prétendre à une politique de splendide isolement ; notre histoire en particulier a subi profondément le contre-coup de sa situation au cœur de l'Europe, au carrefour des grandes civilisations.

De même que l'histoire exagérément nationaliste, *l'histoire-bataille* doit céder le pas à l'histoire de la civilisation.

Toutefois, l'histoire nous montre que les relations entre les Etats furent souvent des rivalités belliqueuses. Le dissimuler serait donner une idée complètement fausse du passé et supprimer justement le sens de l'évolution graduelle, ardue et douloureuse vers la paix.

Sous prétexte de mieux servir la cause de la civilisation et celle de la paix, il serait d'autre part ridicule de ne plus évoquer les guerres et les révolutions qui sont, malgré tout, les événements qui exercent l'influence la plus décisive sur le cours de l'histoire.

Qu'on épargne à nos élèves la liste des généraux, le lieu des batailles, le nom et les clauses des traités de paix, qu'en revanche on ne les laisse pas ignorer les grands conflits !

L'histoire, bien comprise, montre que la guerre est intermittente, alors que les échanges économiques et culturels, eux, sont permanents.

Mais plutôt que de s'acharner à raconter le détail de la guerre, mieux vaut mettre en relief les efforts accomplis en faveur de la paix, les arbitrages qui ont prévenu des conflits armés ou mis fin à certaines disputes.

Efforts vers la paix et les arbitrages

Il vaut la peine de relire dans Aegidius Tschudi (*Chronicon Helveticum*, vol. III, p. 311), les efforts, déployés par les anciens Confédérés dans l'affaire de Zoug et dans l'ancienne guerre de Zurich, afin que le principe du tribunal arbitral l'emportât sur l'emploi de la force. Ce sont des exemples d'un intérêt extraordinaire.

Les pressantes sommations que Zurich et Schwytz envoient aux autres Confédérés pour les attirer à eux et les controverses soulevées dans l'armée uranaise dont la majorité penchait en faveur des Zurichois, lorsque le banneret Werner der Frauen entre en lice et déclare : « Puisse Dieu empêcher que je porte sur le champ de bataille la noble bannière d'Uri contre ceux qui ont toujours pris fait et cause pour le droit confédéral et qu'elle soutienne ceux qui n'ont jamais voulu entrer sans conditions dans les alliances. »

Cette idée d'*arbitrage*, c'est une constante de notre histoire. Les trois statues qui, dans le vestibule du Palais fédéral, symbolisent les trois grandes cultures auxquelles se rattache notre pays et l'égalité de leurs droits, sont à dessein de même grandeur.

Le *principe de la neutralité* qui a été maintenu du XVI^e siècle à nos jours témoigne, lui aussi, des intentions pacifiques de nos ancêtres. Il a été, au cours des siècles, un ferment d'activité et a permis à notre pays d'être le centre international de la Croix Rouge et d'autres œuvres humanitaires.

Prééminence des facteurs de civilisation

L'histoire n'est pas faite, heureusement, que de crises tragiques, elle est aussi pleine d'efforts visant à satisfaire les besoins vitaux d'une collectivité : assurer le travail et les échanges, la nourriture, l'habitation, le vêtement.

Nous devons, au même titre, dégager les efforts accomplis par l'homme en vue de maîtriser les forces de la nature, puisque Dieu nous a confié la terre afin de découvrir et d'utiliser toutes ses ressources et de lui rendre ainsi gloire par cette création continue.

Par exemple, il est bon que les enfants comprennent très jeunes qu'il a fallu des siècles de recherches, sans cesse reprises, de travaux innombrables pour que le froid et la nuit soient vaincus dans l'habitation.

Au moyen âge, on s'habillait de fourrures ; quand on entrait dans sa maison, on mettait un bonnet sur la tête. Les étudiants de la Renaissance usaient leurs yeux à lire au clair de lune pour étudier un peu plus longtemps. Aujourd'hui, nous pouvons régler la température et l'éclairage de nos maisons à volonté.

Seulement, tous les hommes ne peuvent encore jouir de ce bien-être qui demeure réservé aux privilégiés, appartenant aux pays où le niveau de vie est le plus élevé. C'est ainsi qu'on voit surgir le grave problème de la répartition des biens.

Il est bon que les enfants soient entraînés à étudier une époque historique en se posant les questions suivantes :

« Comment pouvait-on se loger, se vêtir ? Quels progrès a-t-on réalisés à telle ou telle époque pour mieux connaître le temps, éclairer les habitations et les rues, etc.

Il serait évidemment faux d'écarter les témoignages les plus authentiques de la civilisation au profit quasi exclusif des faits militaires ou politiques ! L'on ne saurait isoler, abstraire de l'enseignement des faits tels que : la religion, les arts, la littérature, les sciences, les mœurs, la conception de l'existence, puisqu'ils se mêlent et s'entrecroisent en un mouvement homogène.

La civilisation, toutefois, ne peut se ramener à un catalogue des grands hommes, classés d'après leurs spécialités : architectes, peintres, sculpteurs, littérateurs, savants qui viendraient grossir les listes, encombrant déjà les manuels.

Présence de l'histoire de l'art

Le développement des beaux-arts peut être aussi présent dans les classes primaires, sans qu'il soit, pour autant, nécessaire de recourir à des exposés savants.

L'histoire de l'art permet de montrer à nos jeunes les grandes réussites, les sommets de la création humaine, rien qui puisse, dans ce domaine, donner l'impression d'une défaite.

Les photographies de monuments, les reproductions de tableaux de maîtres de tous les temps, des portraits d'hommes célèbres et parfois des dessins représentant des objets usuels : véhicules, armes, outils, illustrent avec bonheur les manuels et attirent le regard sur la marche de la civilisation à travers les âges. Celles-ci, néanmoins, reste difficile à saisir par des enfants.

Histoire suisse, histoire complexe

Si l'énoncé des principes qui nous ont guidés est relativement simple, la leçon d'histoire nationale rencontrent de nombreuses difficultés, provenant les unes du degré de développement intellectuel des écoliers, les autres de la matière elle-même.

1^o Du côté des *écoliers*, tous les enfants éprouvent beaucoup de peine à situer leur époque à sa place sur la ligne des siècles.

D'autre part, ils paraissent inaptes à se reporter en imagination parmi les gens d'autrefois. C'est que l'enfant ne connaît guère que sa famille. Il ne réalise qu'avec lenteur et très grossièrement la perspective d'une vie communautaire, ne fût-ce qu'à l'échelle réduite de la commune, du canton ou de la nation.

Et l'histoire met en scène des collectivités d'adultes. Les sujets des leçons d'histoire dépassent donc, presque toujours, et de très loin, l'expérience des élèves.

2^o Chacun des faits historiques apparaît à l'enfant comme un *fait isolé*, sans aucune relation avec les autres. Il est souvent difficile de lui en révéler, de lui en expliquer la chaîne des causes et des effets.

En outre, la compréhension de l'histoire exige des enfants de nombreuses connaissances géographiques.

Les enfants vivent dans le présent et leur imagination est envahie par les idées et les découvertes du siècle. C'est pourquoi il est malcommode de centrer leur intérêt sur les événements d'autrefois qui leur semblent complètement détachés du monde actuel.

Au surplus, il faut prendre garde d'oublier que l'histoire suisse est très complexe. On affirme même quelquefois qu'elle ne serait que l'histoire de 22 cantons alors que l'histoire de France nous apparaît plus simple, une, homogène, logique, ce qui est une erreur.

Or, dit M. G. de Reynold ¹, « il n'y a point de France homogène, au sens que nous donnons à ce terme, avant le règne de Louis XIV. Il y a eu autant d'oppositions et d'hostilité entre le royaume de France et le duché de Bourgogne qu'entre Zurich et les Confédérés au XV^e siècle ; la Franche-Comté fut conquise à la même enseigne que le pays de Vaud ; les guerres civiles et religieuses, les guerres entre catholiques et

¹ La Suisse une et diverse, p. 21.

protestants ont été au moins aussi violentes et fréquentes, aussi brutales en France qu'en Suisse, de telle sorte qu'en examinant les choses de près, on est en droit de dire que... l'histoire suisse a autant d'homogénéité et d'unité que l'histoire de France. »

On ne niera point qu'il existe une histoire d'Italie et une histoire d'Allemagne et cependant elles sont infiniment plus compliquées plus alourdies d'oppositions et de conflits intérieurs que la nôtre.

C'est une conception d'ignorant de se figurer que l'histoire d'un peuple est simple : l'histoire c'est la vie ; or la vie n'est jamais simple, car elle est faite d'intérêts et d'instincts opposés, etc.

Et quand on examine tout cela, détail après détail, à la loupe, avec des yeux de myope, on perd de vue l'ensemble, on ne voit pas l'unité.

Parce que la vieille Suisse n'avait ni Parlement, ni Conseil fédéral, ni armée unifiée, ni administration centralisée, ni suffrage universel, nous nous imaginons qu'elle manquait nécessairement de cet « esprit commun », condition même de l'unité de l'histoire.

Un deuxième obstacle à surmonter est le *langage des historiens*. Cette difficulté résulte du fait que le vocabulaire historique est mal compris des enfants. Les termes : république, parlement, coup d'Etat, avènement, suffrage universel, démocratie, pouvoir législatif, constitution sont lettre morte aux yeux de la plupart des élèves.

Comme le disait un jour, non sans ironie, M. André Chablop : « Chez nous, quand on emploie le mot propre, c'est toujours trop difficile. »

Un maître consciencieux doit consacrer les premières minutes de chaque leçon à l'explication des mots nouveaux. Il n'est pas toujours possible de substituer au vocabulaire technique un langage simple, connu des enfants.

D'ailleurs, ceux qui souhaiteraient rencontrer un vocabulaire restreint et facile, dans la règle, sont les mêmes qui réclament à grands cris un manuel aussi bref que possible. Cette revendication paraît, de prime abord, acceptable. Et sans doute le manuel est-il tenu de s'adapter à l'âge mental des écoliers. On constate néanmoins, pour les cours supérieurs, que les livres les moins volumineux sont précisément ceux qui renferment le plus de dates et de faits. Au lieu d'un corps vivant, ils ne présentent plus qu'un squelette décharné de tableaux synoptiques, de noms de personnages et de champs de bataille.

Au reste, le maître devra opérer un choix. Il exposera tous les chapitres, mais il acceptera en même temps que les élèves s'intéressent plus particulièrement à tel personnage, à tel événement plutôt qu'à tel autre. Il ne s'agit pas d'imposer aux élèves l'étude et la connaissance de tous les faits, personnages et dates, inscrits à l'intérieur de ces pages. La leçon doit être agrémentée de nombreux détails bien choisis, propres à évoquer les circonstances de l'action, mais il ne saurait être question de contraindre les enfants à les retenir de mémoire.

Il serait insensé de vouloir tout enseigner. Un programme trop chargé ne réussirait qu'à étouffer tout désir d'apprendre. Cependant, le volume des manuels d'histoire ne doit pas, à première vue, nous effrayer bien au contraire, car l'enfant aime les récits pittoresques agrémentés de détails anecdotiques et de descriptions vivantes.

Un roman se retient mieux qu'un résumé succinct ; l'histoire vivante et fraîche des gros livres, bien mieux que les textes secs et discontinus de certains manuels.

Mais la partie à étudier doit rester sobre. Le résumé met en relief les idées principales qui constituent la charpente du « cours » ; il fait ressortir la liaison des faits essentiels, mais ce n'est pas ce texte squeletique que les écoliers retiendront définitivement.

Un manuel revêt toujours, par ailleurs, un caractère exhaustif : il contient toujours beaucoup plus qu'il n'est demandé aux élèves de savoir.

Rédigé à l'intention de milliers d'élèves et donc de centaines de maîtres et maîtresses, il ne peut se permettre sans risquer de faire violence à leur personnalité, de contenir des leçons trop achevées. Le manuel fournit la matière : au maître de redonner vie à ce passé révolu.

Le manuel est donc riche parce qu'il entend laisser place à l'initiative du maître. Un choix reste ainsi toujours possible et même désirable, puisque « enseigner c'est choisir », soit en fonction du niveau de la classe, soit en rapport avec les circonstances fortuites ou locales, soit aussi par référence aux goûts du maître.

Sur le plan pratique, n'oublions pas que chaque leçon est pourvue d'un titre et qu'il faut l'expliquer, en rappelant les deux ou trois faits antérieurs qui éclairent et justifient cette leçon.

La lecture du texte de la leçon doit être effectuée en classe ; ce sera pour les élèves un exercice de lecture à proprement parler. Cependant, le maître aura soin de lire lui-même certains passages, soit pour les rendre plus vivants, soit pour en donner un plus ample commentaire.

On ne parcourra point le texte d'un trait, mais passage après passage ; s'il ne l'a pas fait déjà précédemment, le maître élucide le sens des mots difficiles, établit des rapprochements entre les leçons déjà étudiées ; une seconde lecture s'impose immédiatement après cette explication du maître, puis la réponse au questionnaire permettra d'évaluer le degré d'attention que les élèves apportent à la leçon.

Les documents ne sont pas des ornements gratuits, ils ajoutent une note concrète et permettent un contact plus étroit avec la réalité. Leur commentaire doit être préparé et non remis à l'improvisation. Finalement, le résumé sera lu au terme de chaque leçon.

Ceci étant dit, nous entendons d'ores et déjà les protestations d'un grand nombre : comment faire tout cela dans le temps officiellement prévu ?

Notre réponse découle de ce que nous avons précédemment affirmé : un manuel est par sa nature exhaustif. Il y a donc lieu d'opérer un tri dans la matière qu'il propose et c'est l'un des objets majeurs de la préparation des leçons.

Le récit d'un événement ou la biographie d'un personnage devraient tout simplement meubler l'esprit d'une idée, d'une seule idée, celle qui localise les faits dans l'évolution historique :

De Clovis, que l'écolier sache qu'il unifia la Gaule, qu'il fut le premier roi chrétien et que son entrée dans l'Eglise marque le début de l'évangélisation des pays de l'Atlantique... Evidemment, le maître parlera éloquemment du vase de Soissons, d'Alaric, etc.

Il actualisera le récit en employant le plus souvent possible le présent, les formes exclamatives, interrogatives et impératives, la comparaison, la répétition, le style direct. « Les faits qui se rapportent au passé, écrivait André Maurois, s'ils sont réunis sans art, sont des compilations et les compilations peuvent, sans aucun doute, être utiles, mais elles ne sont pas plus de l'histoire que du beurre, des œufs et du persil ne sont une omelette. »

Voici un exemple vécu : comment s'y prendre pour assimiler la tranche des guerres de Bourgogne inscrite au manuel ? Un maître nous propose à ce sujet le fruit de son expérience :

Je fais, dit-il, une leçon générale qui englobe l'ensemble de la matière. On en retient les traits saillants de la personnalité du duc, la situation politique telle qu'elle se présente à l'époque.

Une deuxième leçon raconte la bataille de Morat qui nous intéresse plus spécialement.

Il y a lieu d'insister finalement sur les résultats de ces campagnes décisives pour l'Europe et pour notre pays, sans en omettre les conséquences fâcheuses.

« Notre premier défaut dans l'enseignement de l'histoire, note avec pertinence M. Eugène Coquoz, c'est peut-être de vouloir trop bien faire ! Nous voulons amasser trop de faits et nous prétendons exiger des enfants des connaissances démesurément étendues pour leur âge.

... Dans l'immense forêt sombre et touffue de l'histoire, ne laissons debout que les grands chênes ! Seuls les faits importent, ceux qui sont nécessaires pour comprendre le développement de nos institutions ou qui sont utiles par la teneur de patriotisme qui s'en dégage, méritent de figurer au programme de l'école primaire... »

Il ne s'agit pas, en effet, de se perdre dans un fouillis inextricable de détails, mais bien de dégager les lignes essentielles de l'histoire, car l'histoire n'est pas un enchaînement arbitraire, aveugle de causes et d'effets, mais une connaissance raisonnée du passé.

D'autre part, un historien catholique n'hésite pas à affirmer qu'à chaque pays incombe une mission historique. Il endosse une grave

responsabilité au sein de l'humanité en général : au cours des siècles, on observe comment elle s'est acquittée de ce devoir fondamental.

Aujourd'hui, notre pays s'honneure de jouer un rôle enviable dans le concert des nations. Son emplacement au cœur de l'Europe, au carrefour des grandes civilisations, lui assigne une vocation particulière : constituer un trait d'union, un élément de concorde dans le giron des peuples de races et de cultures diverses, servir sur notre continent, la cause de la liberté, de la justice et de la paix.

Par le nombre de ses habitants, ses dimensions physiques, la Suisse est un petit Etat. Sa grandeur est de l'ordre moral et réside avant tout dans son histoire. Retenons l'affirmation de M. Gonzague de Reynold, notre historien national : « Ce qui fait d'un petit pays une grande nation, c'est l'esprit, c'est l'âme, c'est la volonté de faire de grandes choses et de ne pas demeurer peureusement médiocre devant les événements. »

Il appartient à chacun de nous de continuer cette mission providentielle, de maintenir, d'accroître et de transmettre à la postérité le patrimoine de tradition, d'espérance et de foi qui nous a été légué.

Le chrétien est habitué par la foi à une vision providentielle de l'histoire. De certaines catastrophes spirituelles ou religieuses sortent des effets inattendus ; de certaines erreurs collectives des réactions favorables, de vrais « retours collectifs » à Dieu.

Ainsi, le sac de Rome parut à saint Jérôme le signe avant-coureur de la fin du monde : le centre de l'Empire christianisé tombait sous les coups des Barbares, mais cette invasion était nécessaire à la genèse du moyen âge chrétien. Les impitoyables assauts de l'Islam contre la chrétienté médiévale y entretinrent une tension héroïque et un renoncement chrétien qu'on eût imaginé dans une *respublica cristiana*, assoupie dans la paix.

La scission douloureuse du XVI^e siècle amena l'Eglise à procéder elle-même à une réforme de ses institutions et de sa discipline, réforme nécessaire et trop longtemps différée. La persécution religieuse durant la Révolution française favorisa la pureté de l'Eglise au début du XIX^e siècle : plus détachée des compromissions temporelles, elle vit éclore en son sein une jeunesse généreuse et dévouée. L'engouement technique de notre époque suscite une réaction très favorable à l'idéal religieux et aux valeurs spirituelles et, pendant ce temps, le perfectionnement de la technique, affranchissant l'homme des servitudes matérielles, a rendu possible une plus grande ouverture au monde de l'esprit.

Le chrétien a confiance dans l'histoire parce qu'il n'ignore pas que l'univers est conduit par une main très aimante. Malgré les obstacles, la foi lui permet de voir clair au milieu des « ténèbres » de l'histoire. Au moment où les hommes perdent cœur, le chrétien sait de façon absolue

que tout événement, même le plus tragique ou le plus misérable, vient de l'Amour divin.

Le chrétien croit en l'histoire parce qu'il sait que tout acte terrestre, aussi limité qu'il soit dans le temps et l'espace, a une répercussion dans l'éternité. Telle prière qui s'épanouit dans le secret de l'âme, tel renoncement insoupçonné et jusqu'aux plus humbles activités de la vie quotidienne, tout s'intègre dans une histoire irréversible où tout a une résonnance infinie et définitive.

Vision bien opposée à la conception romantique qui n'attache d'importance qu'au grandiose, au spectaculaire ; bien opposée aussi à la conception sartrienne, pour laquelle tout est décousu, incohérent, dépourvu de sens et de direction.

Le chrétien croit finalement en l'histoire parce qu'il sait quels éléments de l'histoire sont les manifestations du progrès authentique. On ne le verra point se complaire dans des réalisations quantitatives, comme peuvent l'être des conquêtes impérialistes ou des progrès technographiques ; il leur préférera les initiatives qui suscitent un progrès de la vie intérieure et de l'entente sociale, car un progrès de la foi et de la charité n'est jamais ambigu.

GÉRARD PFULG.

Pourquoi utiliser des produits de compostage ?

Pour la préparation de compost avec les détritus de jardin, du feuillage, de la tourbe, etc., on utilise avec succès, comme on le sait, des produits de compostage tels que l'excellent Composto Lonza. Mais pourquoi donc faut-il recourir à l'emploi de ces produits ? Pour diriger le processus de décomposition des matières organiques de manière à obtenir un compost d'excellente qualité. L'azote et le calcium (chaux), contenus en des proportions équilibrées, constituent deux facteurs importants lors de la décomposition des détritus. Ces deux éléments sont précisément représentés dans le Composto Lonza, outre d'autres composants. L'azote sert d'une part de nourriture aux micro-organismes et, d'autre part, se trouve incorporé dans la substance organique du compost. C'est la raison pour laquelle un compost préparé selon les règles, a un effet plus soutenu et plus marqué que le fumier de ferme. Le calcium doit également être représenté dans un produit de compostage, étant indispensable pour neutraliser les acides organiques (acides humiques) qui naissent lors de la décomposition des détritus. Il se forme de la sorte de précieux humates de calcium en d'autres termes des formes durables d'humus, sans lesquels le sol ne peut conserver une bonne structure grumeleuse.

L.